

# APN-CH: normes minimales visées

L'accès au titre d'«Infirmier/ère de pratique avancée APN-CH» est réglementé depuis 2021 par «APN-CH: L'organisation de la réglementation». Plus de 130 infirmières et infirmiers de pratique avancée sont déjà enregistrés. Le projet de normes minimales pour les certificats est maintenant au programme, afin d'assurer la qualité de la formation dans toute la Suisse.

Texte: Romy Mahrer-Imhof, Roswitha Koch

Barbara E. quitte l'EMS après la visite infirmière. Elle y a rencontré les résidents, les a examinés et a adapté leur plan de traitement. Elle a ensuite conseillé les professionnels de la santé sur des questions de soins, de médecine et de pharmacologie. Elle discute avec l'équipe soignante de ce qu'ils ont observé et de la manière d'adapter les soins directs. Barbara E. est enregistrée en tant qu'infirmière de pratique avancée (IPA/APN). Avec son master en sciences infirmières, qui lui a permis d'acquérir une formation clinique élargie et approfondie, elle dispose des compétences nécessaires.

## Un large champ d'application

Une enquête suisse montre en 2021 que sur plus de 1000 infirmières titulaires d'un Master en sciences infirmières, la majorité travaille dans la pratique clinique directe auprès des patients. En règle générale, les infirmières de pratique avancée (IPA/APN) travaillent dans un domaine spécialisé, comme l'oncologie, la neurologie ou les soins palliatifs pédiatriques. Les infirmières de pratique avancée sont également employées dans des cabinets médicaux, des centres de santé ou des services psychiatriques. Dans de

nombreux endroits, les rôles des IPA/APN sont développés de manière horizontale en fonction des besoins des patients, en étroite collaboration avec d'autres professionnels de la santé et des médecins spécialistes. Dans le canton de Vaud, le parlement cantonal a opté très tôt pour un cadre légal d'un profil IPA/APN spécifique (infirmiers et infirmières praticiens spécialisés IPS) et a fixé des compétences dans la loi. Comme les soins relèvent en premier lieu des cantons, il est possible d'observer simultanément des approches horizontales et verticales.



“

*Plus de 130 IPA/APN se sont déjà inscrits via l'organisation APN-CH.*

”

Sur plus de 1000 IPA/APN titulaires d'un master, la majorité travaille dans la pratique clinique.

## Nécessité d'une réglementation

Une réglementation des rôles d'IPA/APN à l'échelle nationale est toutefois nécessaire pour que de nouveaux rôles de pratique infirmière avancée puissent être introduits avec succès et avec un profil comparable dans toute la Suisse. Nous l'avons appris lors de la spécialisation en soins intensifs, pour laquelle l'ASI, en collaboration avec les médecins spécialistes en soins intensifs, a assumé cette tâche depuis les années 1980.

## APN-CH: L'organisation de la réglementation pour la Suisse

Aujourd'hui, la formation tertiaire A en soins infirmiers au niveau bachelor est réglementée par la loi fédérale sur les professions de la santé (LPSan). Ce n'est malheureusement pas le cas pour le niveau master des hautes écoles spécialisées et des universités – une condition de base pour un rôle d'IPA/APN. Pour qu'il y ait suffisamment d'IPA/APN bien formés dans toute la Suisse, il est nécessaire de réglementer le niveau master dans la LPSan, ce qui est également prévu dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers.

‘

*Pour qu'il y ait suffisamment d'IPA/APN bien formés dans toute la Suisse, il est nécessaire de réglementer le niveau master dans la loi fédérale sur les professions de la santé.*

’

Depuis 2021, l'accès au titre d'«infirmière de pratique avancée APN» est réglementé par APN-CH: L'organisation de la réglementation, et le titre est protégé par le droit des marques. Plus de 130 IPA/APN se sont déjà faits enregistrer. Ainsi, les collègues, les employeurs ou les médecins partenaires connaissent



Les exigences minimales permettront d'employer directement les IPA/APN à bon escient.

leur niveau de compétences. Dans le cas de Barbara E., cela donne une sécurité à sa supérieure, directrice générale d'un Centre de santé qui comprend deux EMS, un service d'aide et de soins à domicile et un centre de consultation. Les médecins de famille avec lesquels Barbara travaille sont également satisfaits de savoir quel niveau de compétences elle apporte à la collaboration. Enfin, la réglementation est aussi essentielle pour le financement et la représentation des IPA/APN dans les différentes lois, comme la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) ou la loi sur les produits thérapeutiques (LPTh).

## Normes minimales

En février de cette année, APN-CH: L'organisation de la réglementation, en collaboration avec les praticiens et tous les prestataires de programmes de master, a lancé les travaux pour la prochaine étape du développement des IPA/APN et a débuté le projet «Normes minimales pour les certificats» (MiS-APN). Les exigences en matière de spécialisation des «infirmières de pratique avancée APN» enregistrées – et donc de certificats – ont augmenté ces dernières années. Le besoin et les points clés de ce projet ont été confirmés par des tables rondes et divers documents de travail émanant des soins infirmiers, du secteur de la santé et du monde politique. Il est important de définir les exigences minimales en matière de formation entre les établissements d'enseignement ainsi que les exigences en matière de préparation clinique pour l'obtention de certains certificats. L'objectif est de garantir des soins sûrs et de qualité aux patients, à leurs proches et à d'autres groupes cibles.

## Objectifs du projet

Concrètement, le projet vise à atteindre les objectifs suivants:

1. Définir un tronc commun standardisé (contenu et préparation clinique) pour la formation des IPA/APN.
2. Développer la structure et les contenus nécessaires à l'obtention du certificat.
3. Développer des certificats pour deux à trois profils/spécialisations, y compris les exigences en matière de formation post-master et de formation clinique.
4. Opérationnalisation et test pilote des exigences pour la délivrance des certificats.

Au terme de ce projet, des normes minimales pour la formation théorique et clinique d'une discipline ou d'une spécialisation donnée devraient être disponibles. Ainsi, si Barbara E. décide de changer d'emploi, elle pourra en trouver un équivalent ailleurs grâce à la spécialisation certifiée. Parallèlement, son employeur actuel peut mettre au concours un poste d'IPA/APN certifiée en soins de longue durée.

## Auteurs

**Romy Mahrer-Imhof** Professeure, CEO Nursing Science & Care GmbH; Présidente de la Commission d'experts APN-CH: L'organisation de la réglementation

**Roswitha Koch** Responsable du Département Développement des soins infirmiers de l'ASI; Membre du comité de APN-CH: L'organisation de la réglementation  
Contact: [roswitha.koch@sbk-asi.ch](mailto:roswitha.koch@sbk-asi.ch)